

15 avril
1826

par Mlle Font
rue du Griffon
1. au 4^e
Lyon.

à Messieurs les Administrateurs
de l'Hospice du ~~meuble~~ au Derron Doullin

Messieurs

C'est à l'âge de soixante ans que votre
très humble servante soussignée, Marie Font,
se voit dans la nécessité de recourir à votre
bienfaisante institution en sollicitant de votre
célérité et de votre pitié ;
J'ai été admise ; voici les titres à votre pitié :
Pendant ses jeunesse et jusqu'à l'âge de
maturité elle fit usage de ses talents en
travaillant avec une assiduité et une soumission
exemplaires, ce qui lui valut l'héritage de son
maître qui tenta en sa faveur. Le produit
de son travail ne sembler jamais lui appartenir
en entier, elle s'exposa constamment en faveur
deux malheureux. Malgré cela vieillesse
régulière une éducation précocée l'avoit déjà
privée de l'usage de ses jambes laquelle
recueillit sa deux nièces jeunes orphelines
en bas âge. Cette nouvelle charge et les
travaux qui s'agrandirent ne tardèrent pas
de se plier au rang de malades de son
pauvre et à charge à son dévouée compagne
Victorine Boyard qui est aujourd'hui réduite
à ne pouvoir secourir les réclamants
Marie font se sollicite son admission aux
malades de St. Polycarpe ~~qui est réduite~~

de Sablier
pour rendre
honneur à la
bonne conduite



mais les plaies ~~quelles~~ ^{des} qui s'éloignent
~~brûlées~~ en pied et une ceife l'ont fait
exclure par motif de sa bonté.

C'est tout, Monsieur, le malheur qui
accablait une pauvre ouvrière, dont la
condamnation fut plus que tous reproches mais
d'excuse, Veuillez jeter un regard de
considération sur cette malheureuse,
qui se bravaient déjà ses bégayements et
que son excessive sensibilité en avait encore
adopté ~~des~~ ^{temps} ces forces prées de jeter
nécessaire, Veuillez avoir pitié de son état ~~malheureux~~!
D'un mot vous pouvez faire le bonheur de celle
qui a l'honneur d'être.